

TRAVAILLEUR SOCIAL CHARGE DE L'AGREMENT, DU SUIVI ET DU CONTROLE DES ASSISTANTS FAMILIAUX (H/F)



Contrat de 12 mois



Chaumont (52)



Fin de publicité : 20/08/2024

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Assistant socio-éducatif						
Temps de contrat : 39h/semaine Fondement juridique du candidat contractuel : <i>Accroissement temporaire d'activité (article L332-23 disposition 1 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3 alinéa 1 dispositif 1 loi 84-53)</i>	<table> <tr> <td>Echelon 1 :</td> <td>1 944,50 €</td> </tr> <tr> <td>R.I.F.S.E.EP. :</td> <td>383,00 €</td> </tr> <tr> <td>Sujétions :</td> <td>278,20 €</td> </tr> </table> <p><i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i></p>	Echelon 1 :	1 944,50 €	R.I.F.S.E.EP. :	383,00 €	Sujétions :	278,20 €
Echelon 1 :	1 944,50 €						
R.I.F.S.E.EP. :	383,00 €						
Sujétions :	278,20 €						

Missions du service – positionnement de l'agent :

Le titulaire du poste est chargé notamment d'assurer, sous l'autorité hiérarchique directe du responsable de l'unité « Partenaires et lieux d'accueil », l'instruction des demandes d'agrément des assistants familiaux, l'accompagnement individuel et collectif des assistants familiaux.

Tâches confiées :

Dans le cadre des missions de protection de l'enfance et sous l'autorité hiérarchique du responsable de l'unité « partenaires et lieux d'accueil », le travailleur social assure notamment les missions spécifiques suivantes :

- Evaluation des premières demandes, des demandes de renouvellement, d'extension et de dérogation d'agrément des assistants familiaux ;
- Accompagnement professionnel individuel et collectif des assistants familiaux employés par le Conseil départemental ;
- Contrôle des conditions requises pour le maintien de l'agrément des assistants familiaux et de l'exercice de la profession ;
- Evaluation des projets d'accueil chez les assistants familiaux et recherche de lieux d'accueil ;
- Participation à la gestion de la disponibilité des places d'accueil ;
- Participation à l'organisation du placement des enfants en famille d'accueil.

Profil recherché :

- DE Assistant de service social ou éducateur spécialisé ou CESF,
- Connaissance du contexte institutionnel, social, médico-social et juridique de la protection de l'enfance ;
- Capacité d'initiative et d'organisation ;
- Capacité d'écoute et de négociation ;
- Aptitude à l'écrit et esprit de synthèse ;
- Capacité de soutien dans les situations de crise et de conflit rencontrées par les assistants familiaux. Le titulaire du poste doit savoir proposer des pistes de réflexion et de travail à ces professionnels dans les délais adaptés à la gravité de la situation et cela en lien avec les référents éducatifs des enfants confiés au sein de la famille d'accueil.
- Sens du travail en équipe : le titulaire du poste doit savoir échanger les informations utiles avec ses collègues, responsables de pôles, les responsables de circonscriptions d'action sociale et les partenaires du conseil départemental ;
- Grande disponibilité, horaires atypiques (occasionnellement) et déplacements au sein de la Haute-Marne.
- Le titulaire du poste est soumis aux dispositions du code pénal relatives au secret professionnel.
- Permis de conduire.

Pourquoi nous rejoindre ?

Les plus : Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe, participation mutuelle, CNAS en janvier 2025.

Organisation de travail : Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 22 jours RTT et 25 jours de congés annuels.

Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de **télétravail** sur 12 mois.

Comment candidater ?

*Vous pouvez demander la fiche de poste complète
et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr
Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.*